

Conditions Générales de Vente :

Article 1 / Durée du séjour

Le client réservataire d'un hébergement auprès du propriétaire, pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien du lieux.

Article 2 / Formalités de réservation

A réception de la réservation effectuée par le client sur le site du propriétaire : <https://lapetiteauberge-lozere.com>, le dit client recevra un mail de confirmation intitulé .

Le propriétaire invite le client à vérifier les éléments de cette réservation :

- ses coordonnées et plus particulièrement adresse mail et numéros de téléphone portable afin d'être joignable avant et pendant la réservation.
- ses commentaires et, si cette réservation est un cadeau, les coordonnées exhaustives des bénéficiaires afin que le propriétaire puisse établir un bon cadeau si souhaité.
- la chambre réservée - le nombre de personnes - la date d'arrivée - la date de départ – le nombre de nuitées.
- le prix total de la réservation, le montant indiqué étant TTC, taxe de séjour incluse
- Une carte bancaire en garantie (règlement du solde en fin de séjour, aucun prélèvement en avance) ou un chèque d'acompte de 50% du prix de la réservation devra obligatoirement faire office de garantie.

Article 3 / Prix des chambres

Les tarifs affichés sont des prix par chambre, à la nuitée, petit déjeuner inclus et taxe de séjour non inclus.

Les tarifs ne sont pas différenciés selon que la chambre soit occupée par une ou deux personnes.

Les tarifs n'incluent pas les prestations complémentaires éventuelles.

Article 4 / Annulation du séjour par le client

Toute modification de la réservation, de date, de chambre, n'est possible qu'après l'accord du propriétaire et peut éventuellement entraîner des frais supplémentaires, et se fera en fonction des disponibilités à la date de la modification.

Le client est informé des conditions particulières en cas d'annulation de la réservation avant le début du séjour :

- si l'annulation intervient moins de 48 heures avant la date d'arrivée, la totalité du montant de la réservation restera due au propriétaire, sauf si le propriétaire parvient à relouer la/les chambre(s).
- En cas de départ anticipé en cours de séjour la totalité de la prestation réservée sera due.

Article 5 / Non présentation

En cas de non présentation, le montant total de la réservation sera dû.

Article 6 / Assurance annulation

Le propriétaire attire l'attention du client sur le fait qu'aucune assurance annulation n'est incluse dans ses tarifs. **Il est vivement recommandé d'en souscrire une.**

Article 7 / Annulation du séjour par le propriétaire

Si, avant le début du séjour, le propriétaire est amené à annuler la réservation, il en informera aussitôt le client par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 8 / Heure d'arrivée

Le client doit se présenter le jour précisé lors de sa réservation, au plus tôt à 16h30 (l'heure de disponibilité des chambres et de remise des clefs) et, au plus tard, à 21h30.

Le client préviendra impérativement par téléphone si, par la force des choses, il est contraint d'arriver après ce créneau horaire.

Dans toute la mesure du possible, il est demandé de ne pas prévoir d'arrivées après 21 h 30.

Article 9 / Petit déjeuner

L'heure du petit déjeuner est fixé :

- en semaine du lundi au Dimanche de 7h30 à 9h30 au plus tard

Article 10 / Heure de départ

Pour **tous** séjour l'heure de départ des chambres est fixé :

- en semaine du lundi au dimanche à 10h00 au plus tard.

Nous vous rappelons que nous ne sommes pas un hôtel et que la maison est fermé pour tous séjour de 10h00 le matin à 16h30 l'après midi pour des raison de logistique.

Article 11 / Règlement du solde de l'hébergement

Le solde du séjour est à régler avant le départ, à l'initiative du client.

Une facture est remise au client à son départ avec le détail de la prestation, le montant de l'hébergement, le montant des prestations supplémentaires éventuelles, le montant de la taxe de séjour, le montant de la TVA appliquée.

Article 12 / Modes de paiement

Pour le solde de votre séjour, la petite Auberge de Virginie accepte les modes de paiement suivants : chèque (à libeller à l'ordre de La Petite Auberge de Virginie), espèces et Carte bancaires.

Article 13 / Changement de chambres

Il est possible que le propriétaire, pour des raisons de service ou de sécurité, ait à modifier la chambre initialement réservée par le client. Dans ce cas, le changement se fera toujours pour une chambre de même capacité et offrant le même niveau de service.

Dans pareil cas, le coût de la réservation sera ajusté.

Article 14 / Animaux de compagnie

Les animaux de compagnie sont autorisés sur demande. Sup : 9€50 par chien / Chat

Tenues en laisse à l'extérieur et intérieur du lieu.

Accueil	d'âne	:	8€50
---------	-------	---	------

Article 15 / Art de vivre et utilisation des lieux

Afin de préserver la quiétude des lieux et le confort des hôtes, le respect d'un certain « art de vivre » est demandé de tous, celui qui s'impose dès lors que l'on vit en communauté.

Pour des questions de sécurité, il est formellement interdit d'utiliser dans les locaux :

- les flammes nues telles que allumettes, chandelles, bougies, feu de Bengale, etc.,
- les appareils d'éclairage à flamme nue, candélabres, cierges, luminaires,

Les appareils d'éclairage à flamme nue, candélabres, cierges, luminaires, sont tolérés uniquement dans les espaces extérieurs, à distance raisonnable de l'habitation, et doivent être éloignés de toute matière inflammable ; en outre, ils doivent être disposés de manière que, même en cas de chute accidentelle, ils ne puissent pas être une cause d'incendie.

Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer systématiquement – et à assumer financièrement – toute dégradation dont il serait responsable.

Les chambres ayant été décorées et aménagées avec passion par les propriétaires, il est demandé de respecter les objets mis à disposition. Toute disparition d'objet non déclarée sera facturée à posteriori au client, à sa valeur de remplacement.

L'attention des clients est attirée sur le fait que les mineurs évoluant sur la propriété sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents ou des personnes ayant autorité sur eux.

Fumer

Il est interdit de fumer à l'intérieur de la maison et dans les chambres. **En cas de non respect un supplément de 200€ s'applique à la chambre**, des espaces communs et dans la mesure du possible de s'éloigner des portes et fenêtres ouvertes afin de ne pas incommoder les occupants.

Nourriture

Il est interdit de manger dans la chambre, vous avez pour cela les extérieurs à votre disposition.

Accès Wifi

En utilisant notre service wifi ou en acceptant automatiquement les conditions d'utilisation en vigueur au moment de l'utilisation

Alcool

Il est strictement interdit d'apporter son propre alcool dans l'enceinte de La Petite Auberge de Virginie.

Clés

À votre arrivée et à votre enregistrement, vous recevrez un jeu de clés de la chambre. Cette clés devra être remise aux propriétaire après chacun de vos départs et vous sera restituer à votre retour. Vous êtes entièrement responsable de ces clés pendant la durée de votre séjour. La perte de ces clés sera facturée 25 € par trousseau.

Cuisine

La cuisine n'est pas assurée pour les invités. Nous vous prions donc de ne pas entrer dans la cuisine à tout moment.

Dommages et casses

Prenez soin de notre maison s'il vous plait. Vous êtes responsable de tout bris ou dommage que vous causez au logement ou à son contenu. Veuillez les signaler dès qu'ils se produisent, en particulier si vous renversez accidentellement quelque chose - il est beaucoup plus facile de nettoyer

si nous savons de quoi il s'agit et si nous agissons rapidement. Normalement, nous ne facturons pas les bris, mais nous nous réservons le droit de facturer la réparation ou la remise en état si le dommage n'est pas accidentel.

Article 16 / Modification des conditions de vente

Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment et sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis aussitôt la carte prise en garantie.

Article 17 / Loi informatique et liberté

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant. Le propriétaire s'engage à ne transmettre en aucun cas les informations que le client lui a communiqué à d'autres sociétés ou organismes à des fins publicitaires.

Article 18 / Réclamation

A défaut de réclamation par le client à l'attention de l'auberge par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 30 jours à compter de la fin du séjour, la prestation fournie par l'auberge au titre du présent contrat sera réputée avoir été conforme à ses attentes.

Article 19 / Médiateur compétent

Le médiateur du Commerce Coopératif et Associé

<http://www.mcca-mediation.fr/recours-au-mediateur>

Voir aussi les [mentions légales](#) et le [règlement intérieur](#) (le règlement intérieur est affiché à l'auberge et disponible sur demande).

Article 20 / Absence du droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, la Petite Auberge de Virginie informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

Article 21 / Réserveation de repas du soir

Nous proposons à nos hôtes un repas du soir Entrée/ Plat & Dessert, sur réservation. (REPAS à 19H30)

Veillez téléphoner ou envoyer un courriel à l'avance pour réserver un repas du soir et nous informer de tout régime alimentaire particulier. Nous demandons un préavis d'au moins 48 heures. Sans réservation préalable, nous ne serons malheureusement peut-être pas en mesure de fournir un repas le jour de l'arrivée.

Le repas du soir par adulte est de 28€ ; 17€ pour les enfants de 5 à 13 ans ;

Comme les repas du soir sont préparés, si une commande est passée et annulée avant 12 heures le jour du repas ou si elle n'est pas prise pour une raison quelconque, le coût total du repas restera dû.